

1. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

(Responsable : Mme Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale)

Préambule

Le Département de l'énergie et des eaux est en charge des Services industriels de Delémont (SID), des sociétés partenaires et collaboration dans les domaines énergétiques telles que notamment SACEN SA, Régiogaz SA, EDJ SA, Parc éolien Delémont SA, le RVAJ, la délégation intercommunale énergétique (DIE), ainsi que la politique énergétique de la Ville. Les nombreuses activités, soumises pour la plupart à des marchés de concurrence ou à des organes de régulation fédéraux, sont condensées ci-après.

1.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.16/19	Thermo réseau et géothermie : le temps est venu de préparer l'après gaz	Réponse : prévue le 31.08.2020
Postulat	4.05/19	Un outil pour aider au remplacement de tous les chauffages à mazout	Réponse : le 28.10.2019
Postulat	4.02/19	Eteindre l'éclairage public durant la nuit ?	Réponse : le 28.10.2019
Motion	5.15/19	Plan climat	Réponse : prévue le 30.03.2020
Motion	5.12/19	Pour un contrôle objectif et sérieux du respect des CCT lors d'adjudication des marchés publics communaux	Réponse : le 24.02.2020

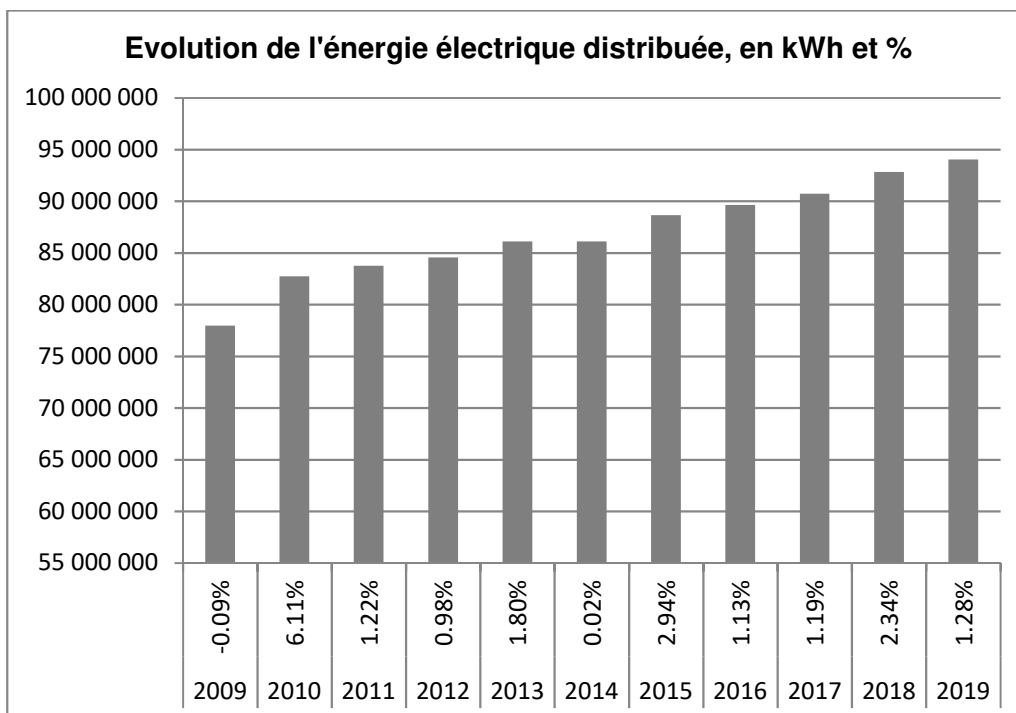
1.2. Commission de l'énergie

La Commission de l'énergie et des eaux, présidée par M. Christophe Günter, a tenu 5 séances, émis les préavis de sa compétence et traité les dossiers la concernant.

1.3. Service de l'électricité

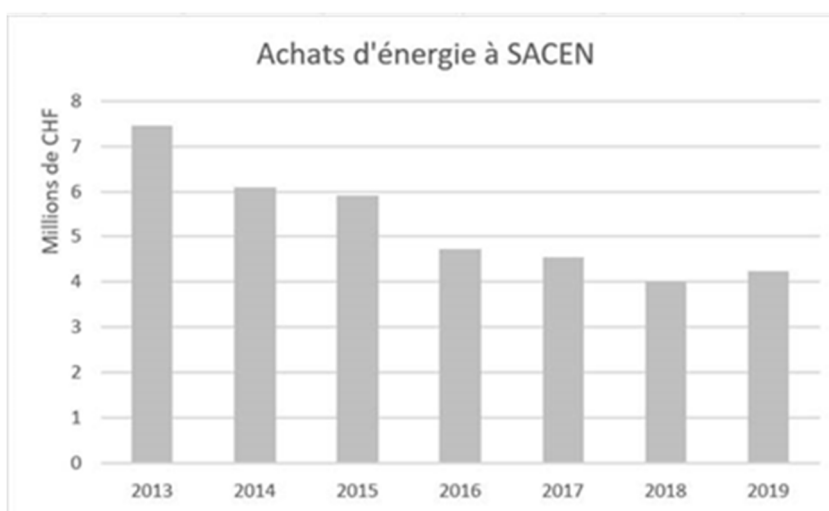
La distribution d'énergie

L'énergie nette distribuée sur le réseau des SID en 2019 est de 94'923'466 kWh (y compris la production renouvelable locale), soit une augmentation de 1,28% par rapport à l'année précédente. Ces données ne contiennent pas la production électrique autoconsommée, qui est estimée à 390'550 kWh. La puissance maximum soutirée du réseau amont a été mesurée au mois de décembre à 17'544 kW, soit historiquement la 2^{ème} pointe de puissance la plus élevée.



Les achats d'énergie par SACEN SA

Pour sa septième année d'existence, SACEN SA a une fois encore dépassé les résultats escomptés à sa création. Les achats d'électricité ont nettement diminué pour passer de Fr. 7'450'000.- en 2013, à Fr. 6'100'000.- en 2014, à Fr. 5'904'000.- en 2015, à Fr. 4'720'000.- en 2016, à Fr. 4'555'000.- en 2017, à Fr. 4'010'500.- en 2018 et à Fr. 4'243'765.- en 2019. Ainsi, Fr. 14'187'973.- ont été économisés au profit des clients des SID en 7 ans. Ce montant économisé dans les achats d'énergie électrique s'élève à Fr. 33'249'890.- pour les 10 partenaires de SACEN SA. Ces économies ont permis de baisser régulièrement les prix aux clients finaux qui profitent actuellement de tarifs très attractifs.



Réduction de coûts d'achat d'énergie électrique dès la fondation de SACEN SA

Pour mémoire, SACEN SA est une société appartenant aux communes de Courchapoix, Haute-Sorne (nouvelle arrivée), La Neuveville, Nods, Plateau-de-Diesse, Saint-Imier, Tramelan, Moutier, Develier et Delémont. Sa mission est d'assurer leur approvisionnement électrique et commercialiser cette énergie auprès des clients finaux, dans un marché partiellement libéralisé pour les clients consommant plus de 100'000 kWh/an. Malgré une situation extrêmement tendue sur les marchés énergétiques (électricité, gaz, pétrole, charbon), les SID réussissent à fidéliser leurs clients en proposant des offres concurrentielles et attractives. La direction et la comptabilité de SACEN SA sont assurées par le personnel des SID, via un mandat de prestations. Un nouveau collaborateur a rejoint SACEN SA en septembre 2018 en tant que responsable de solutions énergétiques. Trois collaborateurs sont ainsi employés à plein temps par SACEN SA, ainsi qu'un étudiant HEG à 50%. En plus des bons résultats sur les marchés, l'optimisation des coûts

de la structure et la rigueur de gestion de SACEN SA ont permis un remboursement à Delémont de l'ordre de Fr. 173'235.- sous l'exercice 2019.

Comme en 2018, le succès du modèle de SACEN SA s'est également révélé en 2019 par le fait que des clients industriels, hors des zones de desserte historiques des 10 communes, sont devenus clients de celle-ci grâce aux activités commerciales de SACEN SA.

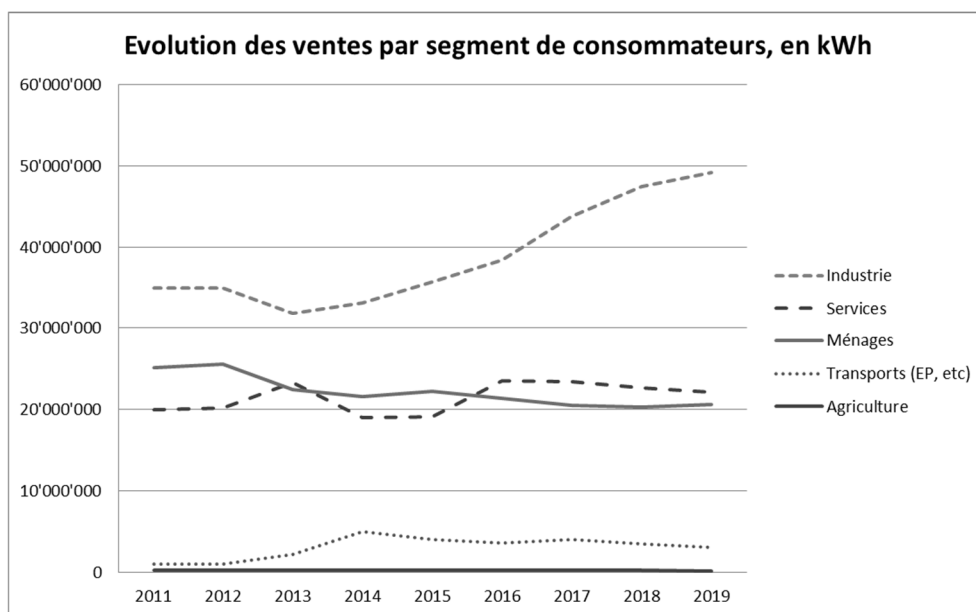
En 2019, SACEN SA a reçu un nouveau mandat des Communes actionnaires. En effet, les bases légales obligent les distributeurs à déployer le « fameux » Smartmetering dès le 1^{er} janvier 2018 et jusqu'au 31 décembre 2027. Après une année d'analyses diverses, toutes les communes actionnaires ont décidé d'unir leurs forces et de confier ce projet très important à SACEN SA. Une participation à un projet au niveau romand nommé « initiative SmartDream » a permis à SACEN SA d'accéder à une étude regroupant plus de 23 distributeurs représentant 350'000 compteurs multi-fluides potentiels (36'000 au niveau de SACEN SA et environ 12'000 pour Delémont). Tant la qualité « High-Tech » de l'étude que la dilution des coûts du projet sont de réels avantages pour SACEN SA et ses partenaires. L'objectif est de développer le Smartmetering au niveau romand avec des économies d'échelles très importantes. Cette nouvelle activité a nécessité une réorganisation de la société qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

L'organisation de SACEN SA a été passablement perturbée par l'absence maladie d'un collaborateur dès le mois de mai 2019. Ses collègues ont fait preuve d'une grande solidarité et d'une disponibilité sans faille pour combler cette absence.

Le fonctionnement de la société est très bon. Les coûts de la structure opérationnelle - dont la direction est assurée par le chef de service des SID et la comptabilité par le responsable finance et gestion des SID - sont très bien maîtrisés. L'exercice comptable a permis un remboursement à tous les partenaires, dont un montant d'environ Fr. 173'000.- pour les SID.

Les ventes d'énergie

Ci-dessous, la répartition des ventes par segment de consommateurs :

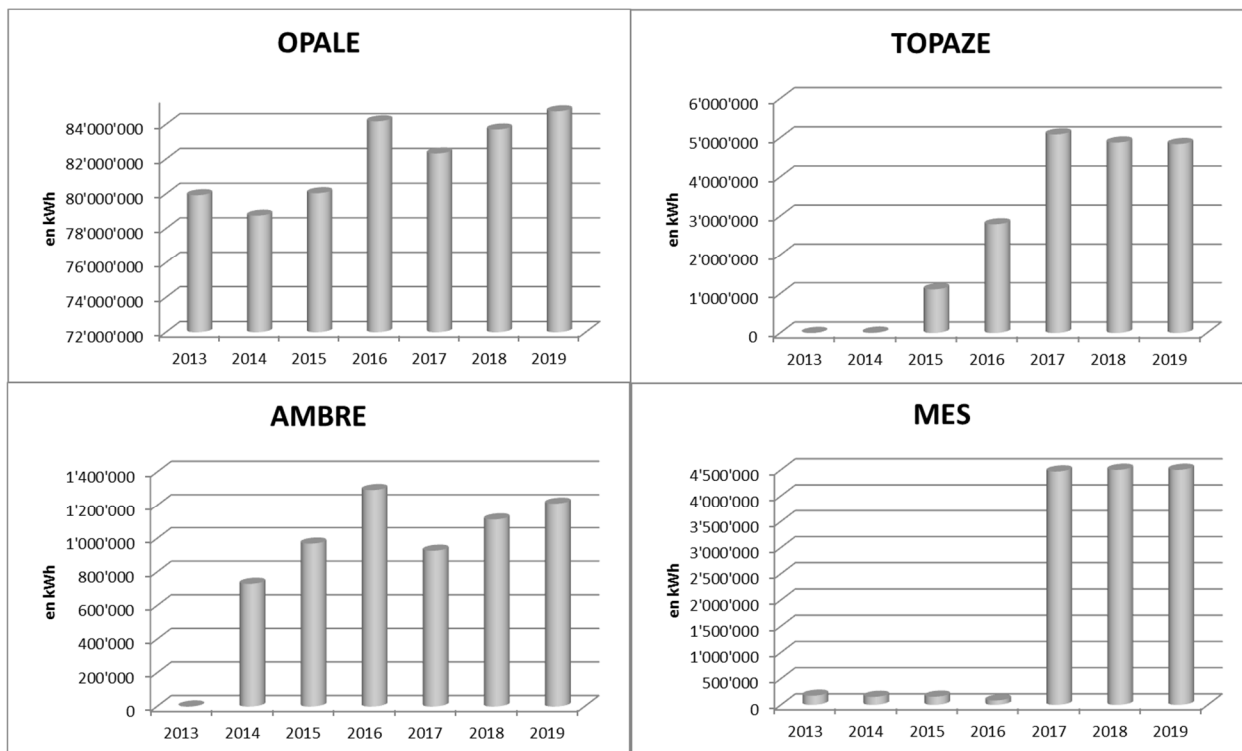


On constate deux phénomènes très réjouissants :

- ménages, services, transports et agriculture connaissent une stabilisation voire une baisse de la consommation
- le tissu industriel, qui consomme en très grande majorité de l'électricité renouvelable, se porte très bien vu que la consommation d'énergie est souvent associée à la bonne marche des affaires

Le total des ventes d'énergie électrique est de 95'205'369 kWh (en augmentation de 1,2% par rapport à l'année précédente), dont 8'308'296 kWh en dehors de la zone de desserte.

Voici le détail des ventes de l'énergie électrique selon les différents produits :



OPALE (composé d'hydraulique) : 84'758'505 kWh (+ 1,3% par rapport à 2018)

TOPAZE (composé de solaire local et d'hydraulique suisse) :4'839'125 kWh (- 0,8% par rapport à 2018)

MES (composé du mixte énergétique standard) : 5'607'739 kWh (+2,4% par rapport à 2018)

AMBRE (composé de solaire local, en complément) : 1'211'619 kWh (+ 8,7% par rapport à 2018)

Les énergies renouvelables alimentent plus de 99% des clients, ce qui est un réel succès au niveau national.

Les prix

La politique de prix des SID est de vendre l'énergie sans marge bénéficiaire, ce qui représente un double avantage pour les clients. Premièrement sur le plan financier bien sûr, mais également sur le plan écologique puisque, étant financièrement désintéressés, les SID peuvent mener une politique active et cohérente dans le domaine du conseil énergétique, afin de diminuer la consommation.

Conformément à cette stratégie de vente sans marge bénéficiaire, les SID ont terminé le remboursement de Fr. 1'000'000.- à leurs clients non éligibles. Ce montant provenait des différences entre les prévisions budgétaires et les résultats des exercices, notamment des économies financières.

Conformément aux publications des tarifs effectuées en 2018, les prix de l'énergie électrique sont restés stables en 2019 et les prix du réseau ont également pu être stabilisés, selon les profils de consommation publiés sur le site de l'EiCom, grâce à une bonne maîtrise des coûts et à un environnement financier favorable. Les taxes communales sont restées stables et la taxe fédérale RPC également, à 2,3 centimes par kWh.

Les dérangements

En 2019, une panne d'électricité majeure a eu lieu sur le réseau moyenne tension (MT) le 30 mai. Cette panne a provoqué une interruption de l'approvisionnement électrique de tout le centre-ville et de façon intermittente le nord-est de la ville. En cause, un câble MT défectueux a provoqué l'explosion d'une extrémité de câble dans une station transformatrice. Ces deux défauts ont nécessité plusieurs heures pour être localisés et réparés.

Quelques pannes mineures se sont produites en basse tension (BT) affectant des secteurs résidentiels. Ces événements sont dus au vieillissement des câbles et des boîtes de dérivation. Les projets d'assainissements, des plans de visites systématiques et d'entretien des installations permettent de réaliser des travaux d'entretien standard plutôt que des réparations d'urgence.

L'éclairage public

La maintenance, l'optimisation et l'extension de l'éclairage public en ville restent des tâches importantes assumées par les SID.

Le projet « Voie Lactée », qui a pour objectif le remplacement de plus de 1'600 sources lumineuses sur les 2'800 que compte la Ville de Delémont, est en phase d'exécution. Le lot 4 a été achevé en 2019 dans sa presque totalité. Cela correspond à environ 567 luminaires remplacés, ce qui porte le nombre total de luminaires LED à 1'380, dont 1'203 en télégestion avec le système City Touch. Lors de ces travaux, une mise en conformité électrique est effectuée par le remplacement des systèmes de protection situés dans les candélabres.

Ce système de télégestion City Touch intègre un module de communication sur les nouveaux luminaires installés, permettant une gestion fine de l'éclairage public, notamment par l'optimisation de la consommation énergétique. « Voie lactée » permet d'importantes économies d'énergie, les sources lumineuses remplacées consomment approximativement 3 fois moins d'énergie et un abaissement est programmé en fonction des classifications des routes. A ce stade d'assainissement, une économie d'énergie de l'ordre de 40% est déjà observée sur la consommation totale de l'éclairage public, passant de 1'000'000 kWh à 600'000 kWh.

A noter la nette diminution de la pollution lumineuse avec désormais la moitié de l'éclairage public en LED. Plusieurs comparatifs ont été faits, notamment par la réalisation de photos aériennes par drone avant et après le remplacement des luminaires. Des études photométriques sont également en cours pour vérifier la qualité d'éclairage et au besoin faire les ajustements nécessaires.

Depuis 2014, l'énergie consommée par la Ville pour son éclairage public est constituée du produit TOPAZE, composé de solaire local et d'hydraulique suisse ainsi que du complément AMBRE.

Les principales réalisations dans le réseau électrique et l'éclairage public

Dans le réseau 16'000 V

- Assainissement station transformatrice « Gros-Seuc »
- Assainissement station transformatrice « Gygax »
- Nouvelle station transformatrice « Usine à Gaz »
- Démontage de la station transformatrice « Poste »
- Remplacement de la ligne MT « Agricole – Usine à Gaz »
- Remplacement de la ligne MT « Usine à Gaz – Gygax »
- Remplacement de la ligne MT « Usine à Gaz – Gros-Seuc »
- Nouvelle ligne MT « Sache-Pran – Maltière »
- Démontage de la ligne MT « Sache-Pran – Poste »
- Démontage de la ligne MT « Poste – Maltière »
- Déploiement du concept de protection du réseau MT contre les défauts à la terre. Ce projet vise à améliorer la sécurité d'approvisionnement de la Ville en localisant et isolant les potentiels défauts
- Renforcement des stations transformatrices « Lemo », pour répondre à l'augmentation de puissance de l'usine Lemo SA
- Contrôles habituels des relais de protection primaire du réseau, des stations transformatrices et des prélèvements d'huile de transformateurs

Dans le réseau 400 V

- Environ 10 raccordements de nouvelles maisons familiales, immeubles, industries et autres
- Assainissement complet basse tension des rues :
 - Rue du Mont-Terri
 - Ticle TDJ : assainissement partiel Route de Bâle / Avenue de la Gare / rue de la Brasserie
 - Rue des Rosées
- Pose d'une nouvelle cabine de distribution et assainissement de 8 cabines de distributions existantes
- Développement du réseau de fibres optiques pour les SID et divers raccordements privés
- Raccordements provisoires de chantiers : environ 30 raccordements simultanés
- Installations provisoires pour les nombreuses manifestations en Ville

Dans le réseau d'éclairage public en plus de « Voie lactée »

- Plus de 150 interventions de maintenance pour la réparation de luminaires défectueux
- Nouvel éclairage de la fontaine des jardins du Château

Comptage

- Nombre de compteurs électriques au 31.12.2019 : 8'696

- Poursuite des travaux de réflexion sur le projet de Smartmetering dans le cadre du regroupement des distributeurs romands « SMART DREAM »
- Installation d'un 2^{ème} système de relevé de comptage par courant porteur PLC
- Intégration des données de mesures dans le système Advance pour les membres de la Charte
- Remplacement des compteurs pour les producteurs PV
- Plus de 500 interventions sur les appareils de tarification
 - o 380 installation/désinstallation de compteurs électriques
 - o 50 installation/désinstallation de récepteurs TCC
 - o ~100 interventions sans remplacement d'appareil (modules de communications, installation double tarif, programmation commande, etc ...)

Ressources humaines

Avec le nombre de nouvelles prestations, et vu la demande croissante dans de nouvelles activités (productions décentralisées, nouvelles exigences relatives à la sécurité, etc.), comme pour l'ensemble de l'administration, les ressources humaines sont fortement mises à contribution. Conformément à la demande de ressources supplémentaires issue de l'étude « REFLECTA », deux postes supplémentaires ont été mis au concours. Un électricien de réseau est venu renforcer l'équipe du service électrique. Le poste d'adjoint au chef a été nommé à une candidature interne. Le poste de chef d'équipe est toujours à repourvoir depuis le 1^{er} juillet 2019. La pénurie de personnel qualifié pose un grand problème pour renouveler cette fonction.

Production d'énergie

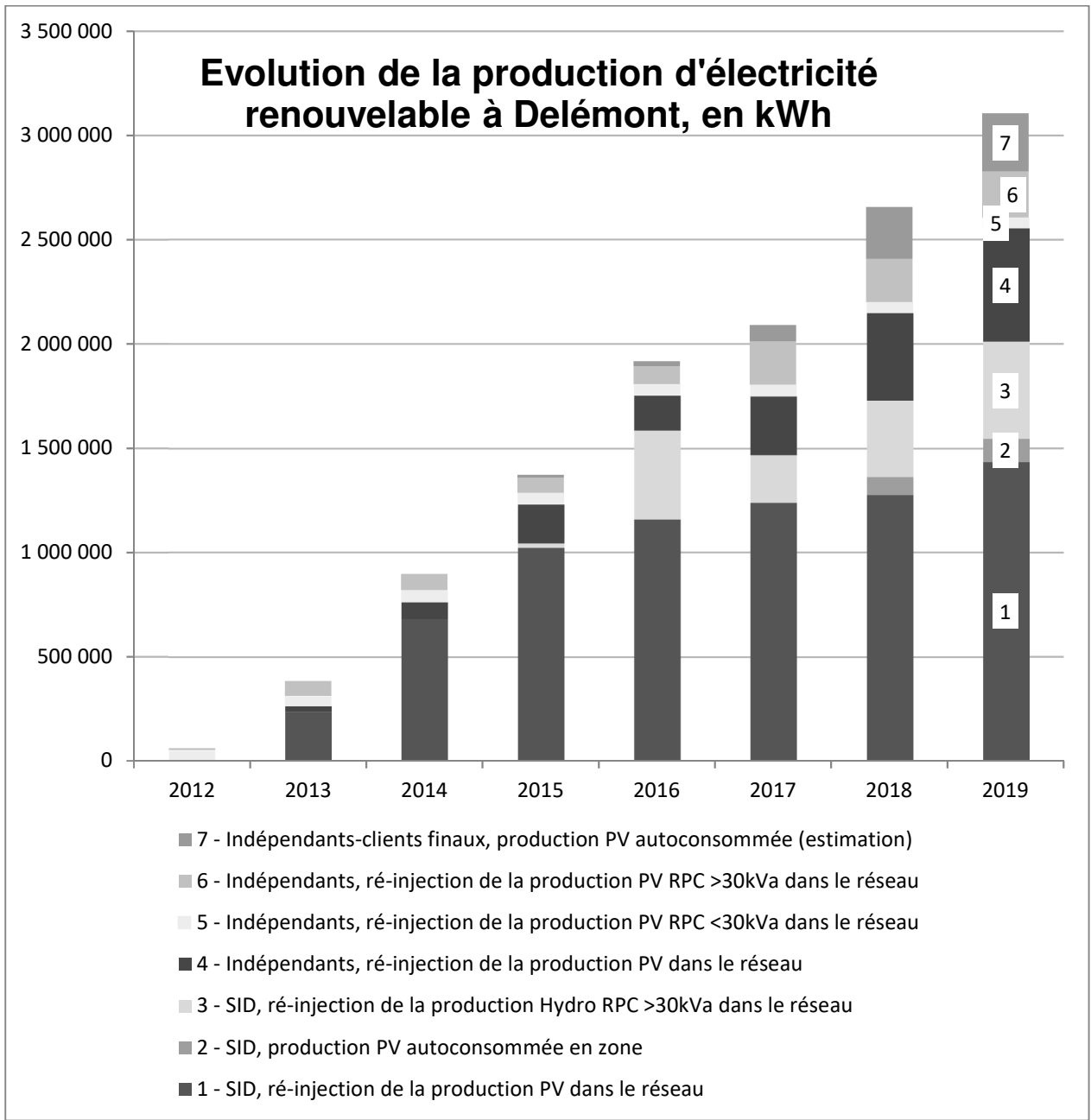
Au total 12 installations photovoltaïques (PV) en propriété des SID sont en service. Trois nouvelles installations PV ont été construites en 2019 sur les bâtiments de la paroisse réformée à la rue du Temple 9, le nouveau garage S-Concept à la rue Victor-Helg 8 et sur l'usine Joray&Wyss à la rue Robert-Caze 3. La réalisation de ces projets renforce les installations photovoltaïques des SID et porte la surface totale installée à plus de 8'800 m² de panneaux pour une puissance installée de 1'780 kW.

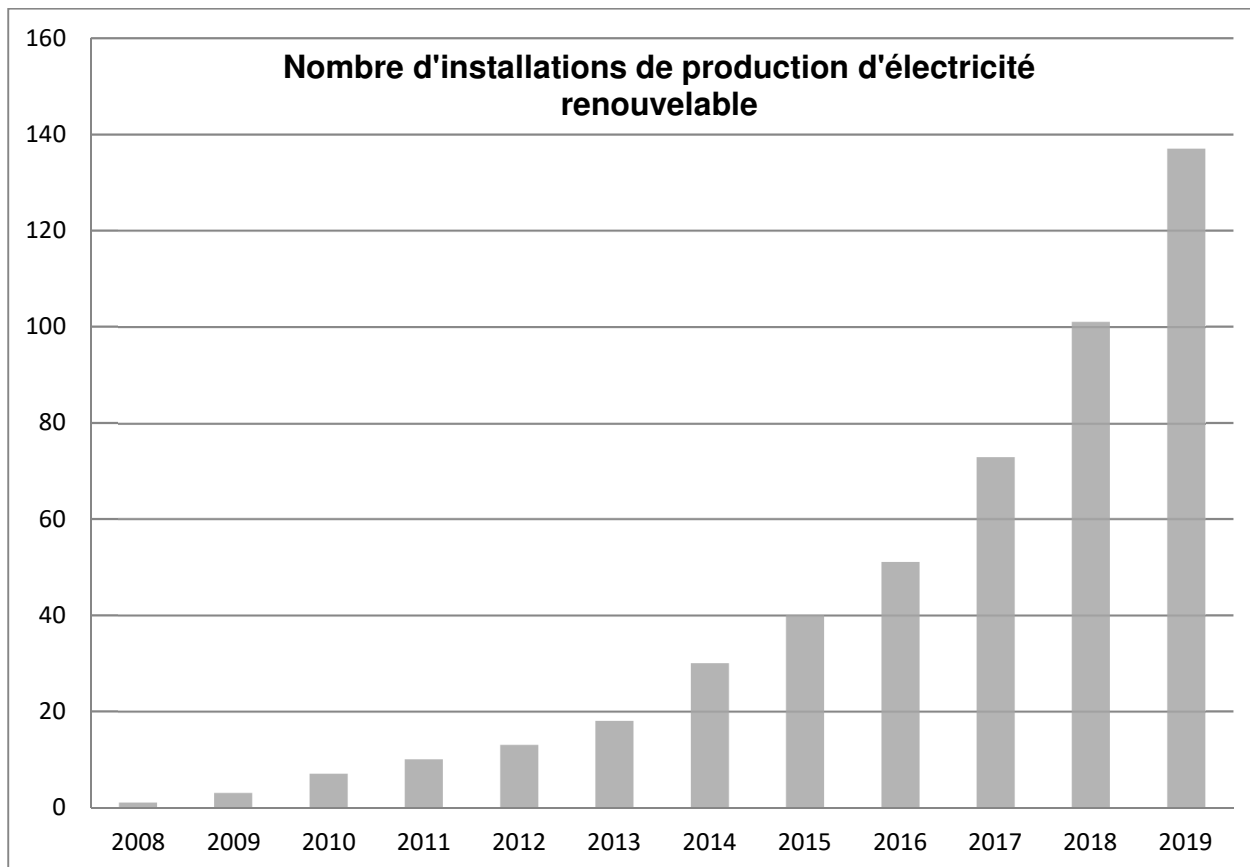
Deux projets PV majeurs construits en 2019 sont en phase de finition. Leur mise en service est prévue début 2020 : l'usine Turck-Duotec à la rue du Stand 63 et l'usine Précidip à la rue Saint-Henri 11. Les études de 7 autres projets majeurs ont été menées en 2019 dont la réalisation est prévue en 2020 et 2021 qui porteront la surface totale installée à plus de 24'000 m² de panneaux pour une puissance de 4'800 kW.

La petite centrale hydroélectrique (PCH) de la Grande-Ecluse a vécu sa meilleure année de production depuis sa mise en service en 2016. Elle a produit 464'785 kWh, soit 98'625 kWh de plus qu'en 2018. Elle se situe légèrement en dessous de la production annuelle escomptée de 500'000 kWh. La centrale a fonctionné pendant 7'162 heures durant l'année. Les bons résultats de production sont dus à des débits pas forcément importants mais constants, notamment en automne qui est la période la plus sèche depuis plusieurs années. Un niveau d'étiage a été enregistré au mois de septembre avec un débit moyen de 0.88 m³/s. Durant cette période la centrale n'a pas fonctionné. Le débit moyen annuel était de 3.91 m³/s.

La production d'énergie des installations des SID a été de 2'010'491 kWh, en progression de 281'773 kWh par rapport à l'année précédente. L'augmentation est à mettre sur le compte des trois nouvelles installations PV et à une bonne production de la PCH « Grande-Ecluse ».

La totalité de la production photovoltaïque et hydraulique (SID + installations indépendantes, y compris l'estimation de l'autoconsommation) à Delémont a atteint 3,4% de la consommation totale de la ville, soit 3'106'256 kWh. Le nombre d'installations de production d'électricité renouvelable a augmenté de 36% par rapport à l'année précédente. La construction de grandes centrales par les SID, dont 3 nouvelles en 2019 (ce qui porte à 14 le nombre d'installations photovoltaïques des SID en service), avec une participation citoyenne au financement depuis 2013, démontre l'efficacité d'une politique menée de façon cohérente et avec une vision globale dans ce domaine. Ce modèle « SID » est repris par plusieurs (grands) distributeurs nationaux, ou en partenariat avec les SID dans le cadre de projets régionaux.





1.4. **Service des eaux**

Météorologie

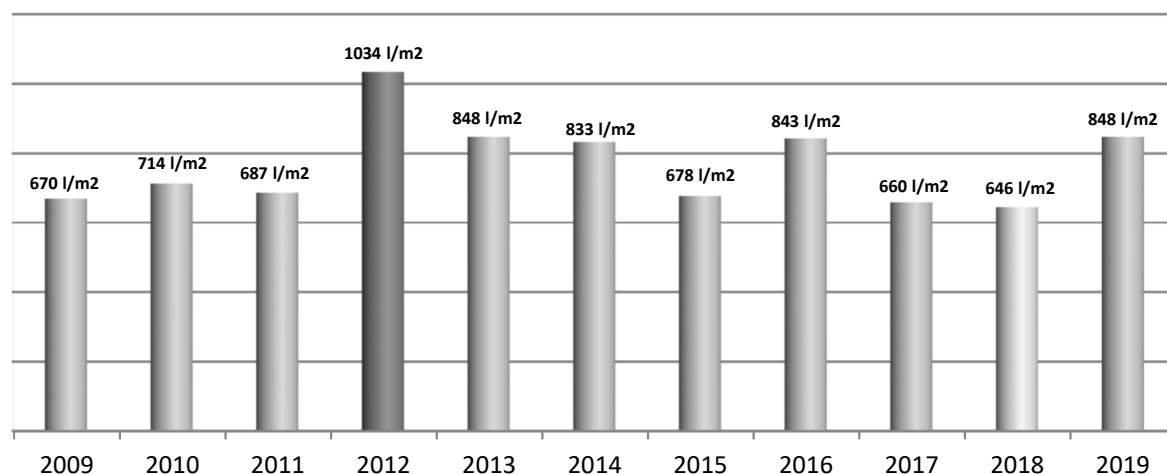
La Suisse a connu sa cinquième année la plus chaude depuis le début des mesures en 1864. Au niveau hydrique, les faibles précipitations du début d'année, cumulées au manque de précipitations des années antérieures ont provoqué un déficit des réserves d'eau des sources karstiques. Ce manque de précipitations, conséquence du réchauffement climatique, a nécessité de puiser dans nos réserves d'eau de secours déjà en début d'année.

Heureusement, les mois de mai à août ont été relativement pluvieux ce qui a permis de passer la belle saison sans devoir prononcer des restrictions de consommation d'eau. Au final, le cumul des précipitations pour l'année 2019 a été de 848 l/m² ce qui situe l'année 2019 comme une année pluviométrique déficitaire encore une fois. Ce manque de précipitations récurrent met de plus en plus nos ressources en eau potable en situation de stress hydrique.

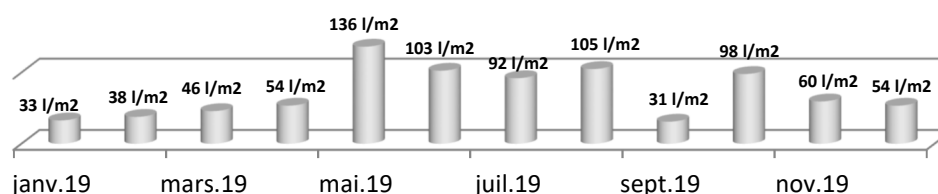
Seule une gestion minutieuse de nos différentes ressources, l'interconnexion des réseaux et une consommation respectueuse de l'or bleu par les consommateurs permettront aux générations futures de pouvoir toujours bénéficier en suffisance de ce bien précieux. Des réserves financières permettant de réaliser les ouvrages prévus dans le PGAE sont mises en fonds chaque année. C'est encore le cas dans les comptes 2019.

Les deux graphiques ci-dessous représentent les précipitations des 11 dernières années et les précipitations 2019 à Delémont

Evolution des précipitations à Delémont de 2009 à 2019



Précipitations mensuelles pour l'année 2019



Statistiques

Adduction d'eau	en 2018 (m³)	en 2019 (m³)	% sur total 2018
La Doux	562'000	526'000	44
Develier	433'000	375'000	32
Rondez I	127'000	59'000	5
Rondez II	11'000	13'000	1
Forages	95'000	199'000	17
Moutier	8'600	16'000	1
Total	1'236'600	1'188'000	100

Total de l'eau vendue dans le réseau :

1'011'342 m³

Total des ventes à des tiers (Rossemaison, Soyhières, Courrendlin) :

20'492 m³

Consommation des fontaines (estimation selon jaugeage) :

60'000 m³

Interventions

Le réseau de distribution d'eau potable totalise près de 100 km de conduites, 610 hydrants et 2'461 raccords privés. Afin de maintenir ce patrimoine en bon état de fonctionnement, de nombreux travaux d'assainissement, de viabilisation et de maintenance ont eu lieu en 2019.

Les principales réalisations

- Assainissement d'un secteur de la route de Bâle dans le cadre du projet Théâtre du Jura – Le Ticle
- Assainissement d'un secteur de l'Avenue de la Gare dans le cadre du projet Théâtre du Jura – Le Ticle
- Assainissement de la rue de la Brasserie dans le cadre du projet Théâtre du Jura – Le Ticle
- Assainissement d'un secteur de la rue St-Georges
- Assainissement d'un secteur de la rue St-Sébastien
- Extension du réseau entre la rue du Haut-Fourneau et la route de Bâle
- Raccordements de plusieurs nouveaux bâtiments
- Remplacement de la pompe de refoulement du pompage S1 « Les Grands-Champs ».
- Remplacements de plus de 110 compteurs d'eau

Fuites d'eau

Le nombre de ruptures de conduites enregistré sur le réseau d'eau durant l'année 2019 est de 47, 17 sur les branchements privés et 30 sur le réseau public. Si l'on compare la production et la consommation, la perte d'eau est d'environ 10%. En considérant l'eau utilisée pour les services publics (purge réseau, défense incendie, travaux de nettoyage) et l'eau vendue forfaitairement pour les chantiers, cette perte avoisine alors les 9%, ce qui situe la Ville de Delémont en dessous de la moyenne nationale qui est de 13%. Ce taux de fuite relativement bas est le résultat d'une gestion minutieuse du suivi du réseau et prouve l'importance d'assainir régulièrement le réseau de conduites.

Qualité de l'eau

En Suisse, les normes légales sont définies dans le Manuel suisse des denrées alimentaires, qui indique les critères de qualité applicables à l'eau. La législation fédérale sur les denrées alimentaires définit de manière très précise les exigences élevées auxquelles la qualité de l'eau potable doit satisfaire.

Afin de respecter ces exigences, un mandat a été confié à un laboratoire privé pour effectuer les analyses des échantillons d'eau potable prélevés dans le réseau. Pour l'année 2019, ce sont plus de 300 échantillons qui ont été analysés, que ce soit aux niveaux chimique ou bactériologique. Tous ces échantillons étaient conformes à la législation en vigueur. L'eau du réseau distribuée est parfaitement potable et d'excellente qualité.

Collaborations intercommunales

En matière de collaborations intercommunales, Delémont distribue de l'eau potable aux communes voisines de Develier, Soyhières et Rossemaison, ainsi qu'au Service des eaux de Courtételle-Courfaivre. Ce ne sont pas moins de près de 500 heures de travail qui ont été effectuées par les collaborateurs du Service de l'eau dans les réseaux des différentes communes.

Les prestations délivrées dans le cadre de ces collaborations fluctuent d'année en année en fonction des ruptures de conduites et des travaux de détection. Néanmoins, le temps consacré à ces collaborations reste relativement stable.

Groupe Nicaragua, centime de l'eau

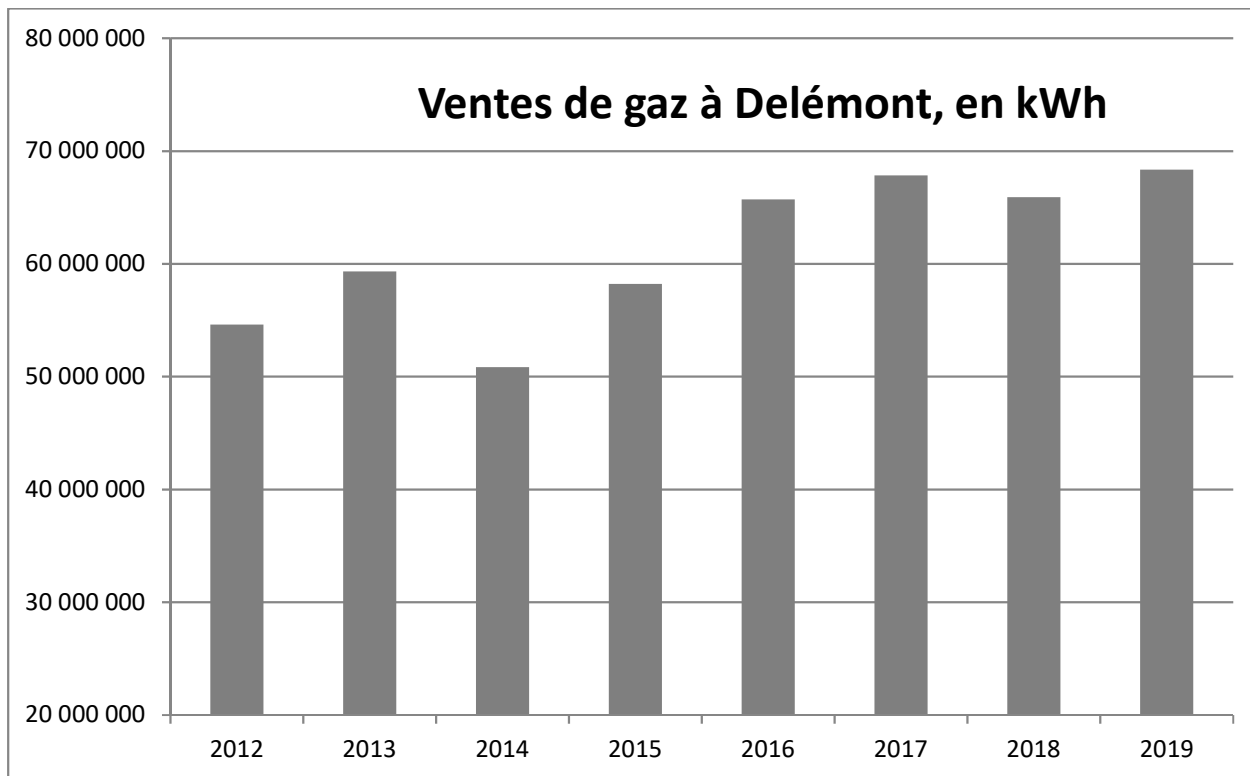
Conformément à l'arrêté fixant le tarif de l'eau, et selon l'accord qui lie la Municipalité de Delémont et le Groupe Nicaragua, les SID ont versé à ce dernier la somme de Fr. 10'100.-, qui correspond à une contribution d'un centime par m³ distribué à Delémont.

1.5. Service du gaz

La fourniture du gaz naturel s'est faite sans incident et sans aucune interruption durant l'exercice écoulé. Les contrôles et recherches de fuites dans le réseau, ainsi que les contrôles des installations intérieures sont réalisés tout au long de l'année afin de répondre aux exigences fédérales en la matière et au règlement de distribution de la société Régiogaz SA. A noter que certains collaborateurs des SID ont dû participer à ces contrôles intérieurs en 2019 pour le compte de Régiogaz SA.

Les réseaux de gaz sont un patrimoine important qu'il est indispensable de préserver.

Les achats de gaz naturel ont atteint 68'738'156 kWh. Le volume des ventes a augmenté de 3,7% par rapport à 2018, pour atteindre un total annuel de 68'337'702 kWh. Une différence peut être observée par un décalage des relevés des compteurs. Le déploiement du Smartmetering dans l'électricité sera certainement mis à profit pour les relevés de gaz afin de pallier à cette situation.



La progression des ventes de gaz naturel est pour une grande partie le fruit de la densification du réseau. Des campagnes de prospection et des soirées d'information ont été menées avant la mise en application de la nouvelle ordonnance cantonale sur l'énergie, notamment auprès de propriétaires de bâtiments raccordés avec un branchement non exploité, afin de poursuivre la densification. Les substitutions d'énergie fossile pour le chauffage sont en augmentation. Les passages du mazout au gaz ont nettement progressé en 2019 avec 65 changements.

Les résultats financiers sont bons, les recettes étant légèrement supérieures aux prévisions. Le facteur principal de ce résultat provient de la forte diminution des charges du compte du gaz. Une réflexion est en cours pour faire profiter les clients de ces bons résultats.

Le résultat 2019 permettra de diminuer la dette du gaz et de rembourser les intérêts de la dette, selon la planification en cours.

Conseil d'administration et assemblée générale de Régiogaz SA

Sous la présidence de Mme Murielle Macchi-Berdat, le Conseil d'administration (CA) s'est réuni à 10 reprises. Le Conseil d'administration a enregistré les départs de MM. Francis Meyrat et Vincent Scherrer remplacés par M. Alain Tissot pour Rossemaison et M. Joël Burkhalter pour Courrendlin. Le mandat de vice-président est assuré par M. Jean-Claude Finger de Courtételle.

En 2018, le CA a donné un mandat externe pour évaluer la pertinence d'une réorganisation stratégique et opérationnelle de la société afin d'anticiper les défis d'une future libéralisation du marché du gaz naturel et consolider l'efficacité de la société. Cette étude a donné lieu à des travaux intenses et de nombreuses rencontres entre les différents partenaires ainsi qu'avec les exécutifs communaux.

Suite à la nouvelle organisation de Régiogaz SA, la Ville reprend ses activités gazières au sein des Service industriels (SID) dès 2020. Des effets bénéfiques sont attendus tant du point de vue de la maîtrise stratégique, en fonction des objectifs climatiques et de la planification énergétique territoriale (PET), que du point de vue financier avec des économies substantielles à la clef.

En résumé, compte tenu du fait que les SID fournissaient historiquement déjà beaucoup de prestations à Régiogaz SA et aux Communes actionnaires, il a été décidé que la Ville de Delémont :

- 1) continuerait de s'approvisionner en gaz naturel auprès de Régiogaz SA ;
- 2) continuerait de fournir ses prestations de services aux communes actionnaires ;
- 3) gérerait seule et sans l'intermédiaire de Régiogaz SA son propre réseau de distribution de gaz naturel ;

4) mènerait sa propre stratégie de densification du gaz naturel conformément à sa PET.

Cette nouvelle répartition des activités entre les Communes actionnaires de Régiogaz SA a été validée lors de l'assemblée générale de Régiogaz SA le 3 octobre 2019.

La conduite opérationnelle de l'année 2019 a été assurée par une délégation, faute de direction, qui s'est réunie toutes les 3 semaines environ pour gérer les affaires courantes et a limité son intervention dans le cadre de ses compétences.

Dès 2020, un mandat de direction de Régiogaz SA a été confié à EDJ. Delémont n'en sera concerné que pour assurer l'approvisionnement en gaz naturel.

Durant l'exercice écoulé, le CA a été appelé à fixer le budget, les nouvelles grilles tarifaires, à souscrire la puissance auprès du fournisseur EDJ et à se prononcer sur les changements à apporter à la clé de répartition. Il s'est également penché sur la problématique découlant de l'arrivée de clients éligibles dans le réseau de distribution delémontain. Une méthode de décompte de charges entre ses différents partenaires communaux et un avenant à la convention d'actionnaires fixent le cadre et le mode de rétribution de Régiogaz SA pour ce type de client.

Une nouvelle certification NEMO a été initiée en 2018 avec pour but de déterminer le montant du timbre du réseau 5 bars et de distribution et de fixer une juste rétribution des différents propriétaires. Les résultats permettront en 2020 d'entamer les négociations avec les partenaires Régiogaz SA et EDJ SA pour appliquer un prix du timbre au plus juste de la valeur du réseau. La certification est prévue à l'été 2020.

Durant l'année 2019, les administrateurs et les collaborateurs de Régiogaz SA ont fait preuve d'un grand investissement pour seconder la délégation du CA dans sa tâche. Le personnel des SID, ainsi que le représentant d'EDJ, sont aussi à remercier pour leur compréhension et leur aide durant cette période de conduite opérationnelle par le CA.

1.6. Système d'information du territoire (SIT)

Un important travail de recherche a été effectué dans les archives des SID afin d'identifier toutes les conduites ou câbles qui sont au bénéfice d'une servitude. L'étape suivante a été de lister tous les éléments des réseaux devant faire l'objet d'une inscription au Registre foncier. Ces travaux de mise à jour, en attente depuis de nombreuses années, nécessiteront encore quelques années avant d'être complètement réalisés. L'accompagnement par un notaire sera également nécessaire.

Prestations fournies par le SIT

Service des eaux

Le service a principalement effectué des tâches de relevés et d'implantations pour les projets réalisés sur le territoire communal.

Service électrique

Le travail du SIT s'est concentré sur la mise à jour des câbles et des schémas des buffets et des stations transformatrices en vue de la modélisation du réseau en plus des relevés et des implantations.

Service de l'urbanisme de l'environnement et des travaux publics

L'outil informatique de saisie et de gestion des arbres et des surfaces vertes est opérationnel. Durant le premier trimestre, des erreurs mineures ont été corrigées. Une solution web est en cours d'élaboration pour permettre aux équipes de jardiniers de consulter les informations en lien avec les plantations depuis leur téléphone portable.

Régiogaz / SEDE

Le SIT a principalement effectué des tâches de relevés et d'implantations. Pour le SEDE, il a été procédé à d'importantes corrections des bases de données.

Veille technologique

L'entreprise qui fournit les solutions informatiques métier (Geocom Informatik SA) a procédé à d'importantes mises à jour de ses logiciels et a changé le format de ses bases de données.

1.7. Service gestion et finances

Durant l'année 2019, le Service gestion et finances a consolidé les projets suivants :

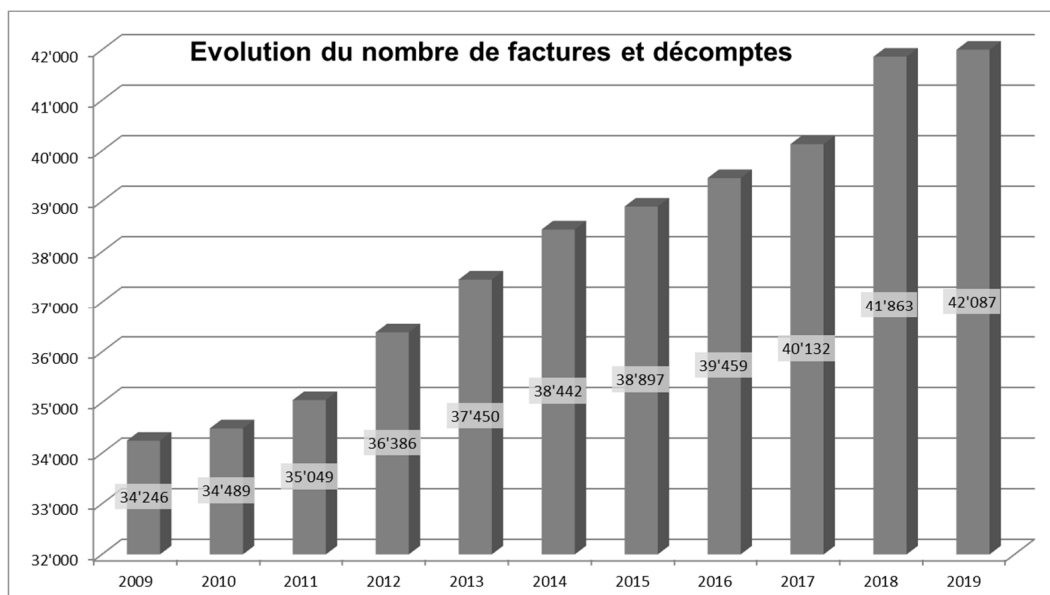
- Mise en place du nouveau Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2) pour le budget 2020
- Participation à la réflexion stratégique relative à la reprise du service du gaz au sein des SID
- Participation à la restructuration de l'organigramme des SID à la suite de la reprise du gaz au 01.01.2020
- Participation à la restructuration de SACEN SA à la suite de l'absence prolongé d'un collaborateur
- Gestion comptable et financière du service, gestion de la trésorerie, imputations comptables, y compris ventilations interservices (eau, électricité, gaz)
- Elaboration et suivi du contrôle de gestion, envoi périodique d'un *reporting* présentant les dépenses générales du service et permettant un suivi budgétaire de chacune des rubriques concernées, ainsi que d'un tableau de bord de suivi financier trimestriel et diverses autres analyses dans un but d'optimisation des procédures et des coûts
- Internalisation du processus de calcul des tarifs 2020 de l'électricité, en collaboration avec SACEN SA et le Service clients
- Elaboration du document de comptabilité analytique des coûts destiné à l'EICOM et confirmant les calculs de prix de l'électricité pour l'année 2020, répondant ainsi aux exigences légales fixées par le législateur fédéral
- Gestion des clients en situation de contentieux et renforcement de la collaboration avec l'Office de recouvrement externe ORC pour le recouvrement des créances en souffrance (y compris recouvrement de certains actes de défauts de biens des 20 dernières années)
- Remboursements et paiements des intérêts liés aux prêts citoyens octroyés pour l'investissement dans les centrales de production d'énergie renouvelable
- Participation des SID au Datenpool de l'AES, qui compare les coûts et prix de plusieurs GRD et distributeurs d'énergie de Suisse en vue du renforcement de la régulation du marché de l'électricité
- Suivi administratif et comptable de SACEN SA, avec comptabilisation de tous les mouvements y relatifs jusqu'au bouclage de l'exercice comptable, y compris approvisionnement énergétique pour les dix communes partenaires
- Automatisation du processus de facturation de SACEN SA pour les factures d'énergie et diverses
- Automatisation du processus de facturation et d'imputation comptable de la production des producteurs indépendants d'énergie photovoltaïque
- Mise en place et suivi de la comptabilité relative au Regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP)
- Automatisation du processus d'imputation comptable des salaires dans la comptabilité des SID et de SACEN SA

Comme pour les autres services de l'administration, les activités croissantes des SID engendrent une masse de travail toujours plus conséquente au Service finances et gestion.

1.8. Service clients

Les prestations générales du service, notamment en lien avec les demandes des clients, la facturation ainsi que le soutien administratif aux services internes sont en constante augmentation depuis plusieurs années. Des projets spécifiques ont été menés durant l'année afin d'améliorer les procédures, la qualité des données et des prestations aux clients.

Les activités croissantes engendrent une masse de travail toujours plus conséquente au Service clients. Le graphique ci-dessous démontre, parmi tant d'autres exemples, l'évolution des activités par l'augmentation du nombre de factures d'énergies envoyées aux clients.



Prestations effectuées

- Accueil et gestion des demandes des clients et des partenaires
- Etablissement et envoi des factures et décomptes récurrents (41'333 factures/décomptes) et des factures concernant les prestations diverses (754 factures)
- Gestion de la base de données clients, établissement des mutations et suivi des inscriptions à l'e-facture (560 clients inscrits, 163 inscriptions et 26 désinscriptions en 2018)
- Suivi des procédures liées à l'OIBT, mise à jour des données et envoi des documents (217 demandes de rapport de sécurité, 243 rappels et 271 réceptions d'avis d'installation)
- Gestion de la communication et du site internet (env. 50 actualités annuelles pour le site, dont 30 selon les articles établis pour le journal *Delémont.ch*, moyenne de 171 sessions par jour sur le site internet)
- Communication et mailing à destination des clients et propriétaires (campagne de l'été, subventions, journal *Delémont.ch*, système de chauffage fossile, etc.)
- Gestion des données des clients qui font valoir leur accès au marché et des changements de fournisseurs
- Gestion administrative et suivi des données des producteurs d'énergies renouvelables
- Mise à jour, contrôle et amélioration des données, notamment dans NEST/ISE
- Gestion de la métrologie pour l'eau et le gaz (1'804 compteurs de gaz et 2'544 compteurs d'eau installés ou en stock)
- Participation au processus de calcul des tarifs de l'électricité en coordination avec le Service gestion et finances et SACEN SA
- Participation au comité opérationnel de la Charte et suivi de différents projets
- Gestion administrative du suivi des subventions (51 dossiers validés) et soutien à la politique énergétique
- Gestion et tenue de la caisse, environ 480 encaissements en 2019
- Suivi du marketing et des dossiers de sponsoring (60 demandes)

Marketing et ventes, projets spécifiques

- Promotion et gestion des nouveaux contrats de prêts citoyen concernant les centrales photovoltaïques des projets sur les toitures des entreprises TURCK duotec SA, Joray & Wyss SA et PRECI-DIP SA.
- Participation aux travaux pour la reprise du réseau de gaz à Delémont
- Participation, sur mandat de SACEN SA, à la mise en place de l'automatisation du processus de facturation
- Mise en place et suivi de la campagne de promotion pour le produit électrique TOPAZE, avec comme résultat 212 commandes du produit par les clients
- Ventes des bornes de recharge Smotion en 2019 : 4 ventes ont été réalisées
- Mise en place de la campagne pour le remboursement en 2020 de Fr. 250'000.-
- Mise en place, promotion et participation le 6 juin 2019 aux conférences sur les défis pour l'approvisionnement électrique du futur, à Cinémont, dans le cadre de l'assemblée générale de la Chambre de commerce (CCIJ)

Amélioration des données et développement des procédures internes

- Migration des données des installations photovoltaïques dans un nouveau module et compléments sur les données
- Mise en place et formation interne sur les procédures pour le suivi des ventes des bornes de recharge Smotion
- Migration de la gestion des comptes e-facture de PCE à NEST/ISE, reprise des données et paramétrage. La gestion des envois dans ISE permet également d'envoyer les factures en pdf par e-mail.
- Analyses pour compléter la mise à jour de données concernant les raccordements (électricité, eau, gaz) dans NEST/ISE et évaluation d'une solution pour la liaison avec GEONIS

1.9. Comité opérationnel (ComOp) de La Charte

En 2019, le Comité opérationnel (ComOp) de la Charte s'est réuni à 4 reprises afin de travailler selon les objectifs fixés par le Comité stratégique, de discuter et d'informer sur les tâches qui incombent à chaque service, et de relayer l'information d'approvisionnement et de commercialisation de SACEN SA au sein des 10 communes membres de la Charte.

Vu l'évolution des conditions cadres et légales, les principaux thèmes de l'année ont été les analyses en matière de Smartmetering, le projet d'adaptations de la tarification, et l'analyse pour la mise à jour des bases légales communales.

1.10. Politique énergétique

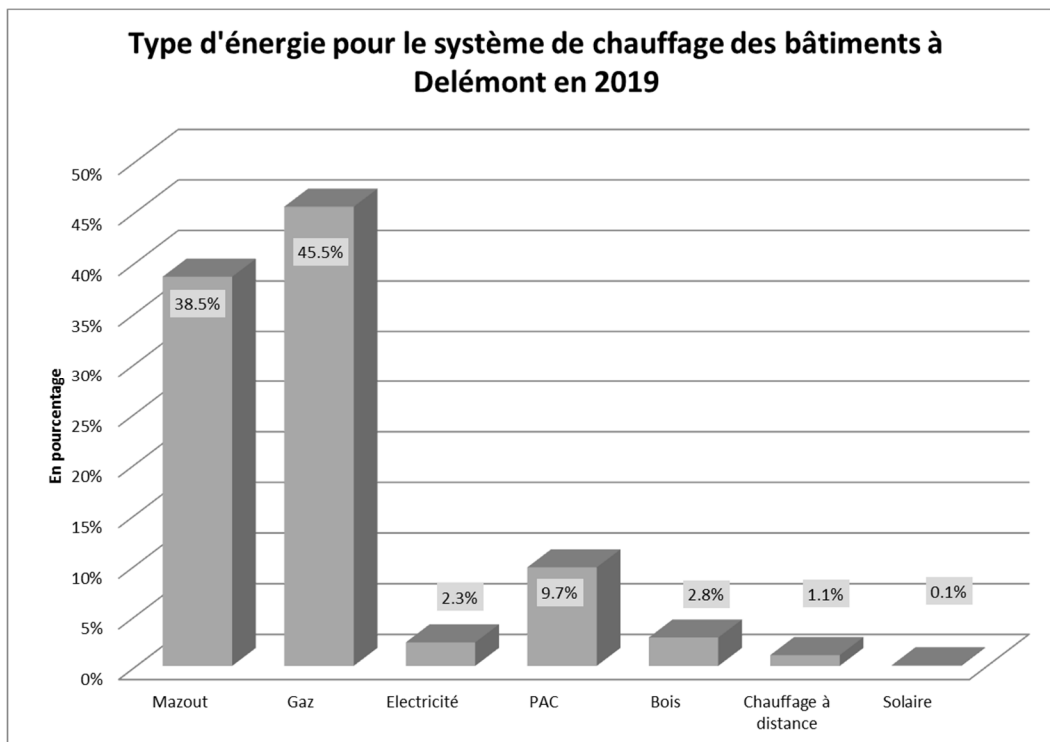
La collaboration intercommunale avec Porrentruy et Fontenais (les autres Cités de l'énergie jurassiennes) s'est poursuivie dans le cadre de la convention 2016 à 2019. Un rapport de bilan a été produit et a débouché sur la création d'un avenant à la convention prolongeant la coopération pour l'année 2020.

Les projets communs :

- la mise sur pied d'une conférence publique « J'améliore l'efficacité énergétique de mon bâtiment », en collaboration avec SACEN SA, proposée à Porrentruy et à Delémont a rencontré un grand succès avec 130 participants à Delémont et 150 à Porrentruy. Les communes ont reçu un soutien financier de l'OFEN se montant à Fr. 12'000.-
- la campagne de promotion des certificats énergétiques cantonaux des bâtiments CECB®Plus, en partenariat avec la BCJ, s'est clôturée fin 2019 avec 37 analyses privées et 15 bâtiments communaux soutenus depuis 2017 à Delémont
- Proposition d'une sensibilisation sur la climatisation au LQJ pour le magazine énergie de juin
- Création d'un canevas pour une conférence « Mobilité durable » en 2020

Le contrat de suivi des bâtiments par le programme energo® s'est poursuivi.

Les relations intercommunales étroites qui ont été établies dans le cadre du programme Energie du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), dont la Commission politique du Programme Energie a été présidée par Mme Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale, ont été remises en question et une suspension des activités est effective depuis l'été 2019. Le RVAJ regroupe les communes d'Orbe, de Neuchâtel, du Locle, de Saint-Imier, de Tramelan, de Bienne, de Moutier, de Sainte-Croix, de Porrentruy et de Delémont.



Développement territorial

- Intégration des dispositions de la nouvelle loi et de l'ordonnance sur l'énergie cantonale entrées en vigueur le 1^{er} avril 2019
- Elaboration du bilan énergétique territorial avec les données 2018
- Suivi de différents projets de construction sur le territoire quant à leur approvisionnement énergétique (Projet Le Ticle-Théâtre du Jura)
- Montage d'un projet de monitoring et de communication de la stratégie énergétique communale et obtention d'un soutien de l'OFEN de Fr. 50'000.- pour la réalisation du projet en 2020

Bâtiments et installations communaux

- Suivi du contrat avec l'association energo® pour l'optimisation énergétique des bâtiments communaux
- Finalisation des CECB®Plus pour les bâtiments communaux
- Suivi de la comptabilité énergétique des bâtiments communaux et réalisation de statistiques de consommation annuelle, basées sur les relevés hebdomadaires
- Assainissement énergétique du système de chauffage des bâtiments communaux : clôture du projet de pellets à Jeunesse 26-28
- Pour les autres actions, se reporter aux informations figurant dans le chapitre correspondant du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics
- Poursuite du processus d'assainissement de l'éclairage public et clôture du dossier de subventionnement ProkiloWatt pour l'assainissement de l'éclairage public (Fr. 220'000.- de soutien obtenu)

Approvisionnement

- Electricité d'origine suisse et 100% renouvelable à Delémont, et développement des produits d'énergie renouvelable locale TOPAZE et AMBRE
- Développement des énergies renouvelables (installations solaires photovoltaïques)
- Remplacement de vieux transformateurs
- Coordination du projet d'extension du chauffage à distance (CAD) de la Bourgeoisie
- Etude et accompagnement pour la substitution partielle du mazout par le gaz à l'Hôpital du Jura
- Recherche sur les conditions actuelles d'utilisation des batteries domestiques
- Recherche de solutions de compensation des émissions de gaz à effet de serre des ventes de gaz

Mobilité

- Suivi du contrat Mobility carsharing

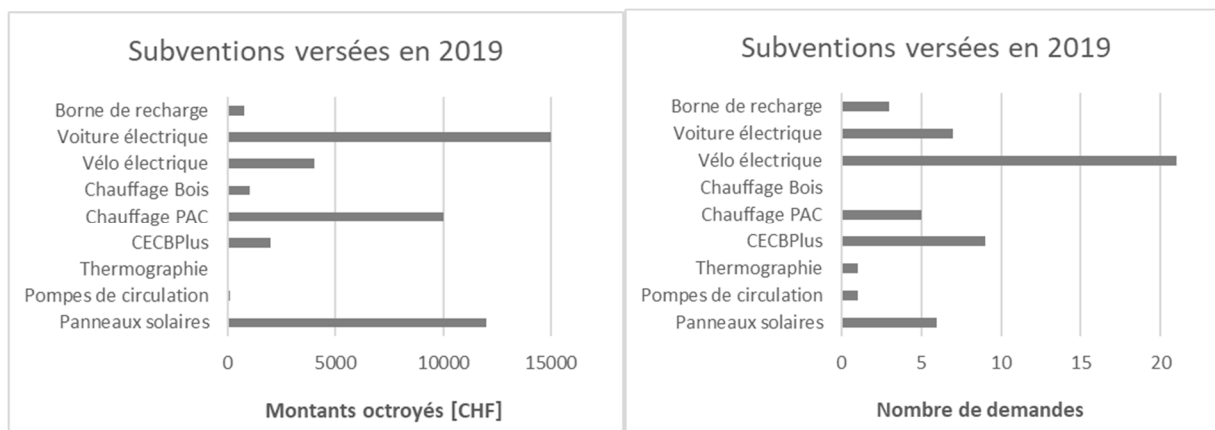
- Achat de véhicules électriques
- Installation de 2 bornes de recharge Smotion pour véhicules électriques (Cinémont)

Organisation interne

- Mise à jour du Plan d'action communal en matière de politique énergétique et visite annuelle du conseiller Cité de l'énergie
- Montage du projet de bilan carbone de l'administration communale pour une réalisation en 2020
- Création d'un comité de pilotage avec UETP pour la réalisation d'un plan climat communal dès 2020

Communication et coopération

- Poursuite du programme de subventions dans le domaine du bâtiment (installation de panneaux solaires thermiques, changement de pompes de circulation, substitution des chauffages fossiles et électriques, CECB@Plus, thermographie) et pour la mobilité électrique (véhicules électriques et bornes de recharge)
- *Delémont.ch*, articles d'information réguliers dans la rubrique « Coin de la mandataire »
- Sensibilisation des utilisateurs des bâtiments communaux par la mise à jour de fiches de bons gestes à acquérir
- Soutien et sensibilisation aux propriétaires en phase de changement de chauffage
- Co-organisation avec UETP d'une conférence sur le thème du « Zéro Déchets » mise sur pied par la cellule énergie du RVAJ en septembre.



1.11. Considérations finales

Pour les SID, 2019 aura été marqué par la réalisation d'investissements très importants. Plus de Fr. 5'000'000.-, un record historique, ont été investis dans l'entretien des réseaux, le développement des énergies renouvelables et l'assainissement de l'éclairage public. Les projets déclarés à la Confédération dans le domaine de la production renouvelable et des économies d'énergie dans l'éclairage public ont obtenu un soutien de plus de CHF 1'000'000.--

La structure des SID a été adaptée aux nouvelles tâches confiées dans le domaine du gaz ainsi qu'aux nouveaux mandats reçus, notamment chez SACEN SA pour le Smartmetering. Le contracting énergétique pour le complexe immobilier du Théâtre du Jura – Le Ticle et les discussions quant au développement de collaboration avec la Bourgeoisie pour le chauffage à distance sont très réjouissants et sont autant de nouvelles opportunités que les SID souhaitent développer dans des collaborations harmonieuses.

La fiche cantonale 5.06 relative au développement de l'énergie éolienne a été approuvée par le Parlement en novembre 2019. Le site Haute-Borne/Bourrignon est déclaré comme projet modèle. Sans nul doute, ce projet sera une occupation importante ces prochaines années pour la ville de Delémont. D'ores et déjà, avant de commencer, le maître-mot sera la consultation de la population à chaque étape d'un tel projet.

Le blocage du budget 2019 a eu une incidence limitée sur les activités des SID pour la simple et bonne raison que les bases légales supérieures pour garantir la sécurité d'approvisionnement des énergies et la potabilité de l'eau distribuée devaient être respectées. Néanmoins, en étudiant des comptes 2019, le lecteur constatera le respect strict des consignes dans cette période.

Quant aux ressources humaines engagées dans le cadre du processus Reflecta, elles sont arrivées progressivement aux SID. Leur formation permettra de déployer leurs prestations à 100% durant l'année 2020. A noter, la difficulté extrême, pour diverses raisons, de trouver un chef d'équipe électrique. A la rédaction de ces lignes, le poste est toujours vacant.

Les bases légales de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération – acceptée en vote populaire en mai 2017 – continuent à déployer leurs effets. La Conception directrice de l'énergie de la Commune, réalisée par les SID dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement local est en parfaite adéquation avec cette stratégie. L'ordonnance cantonale sur l'énergie est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2019. Un règlement communal sur l'énergie, basé sur l'ordonnance cantonale, devra être élaboré et soumis à l'approbation du Conseil de Ville.

Parallèlement à cette stratégie énergétique ambitieuse, le DETEC butte définitivement sur l'ouverture totale du marché de l'électricité. Les accords-cadres avec l'Europe en sont la cause. La révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), en consultation prévue en fin d'année, est reportée à 2020. Certains de ses objectifs, ou du moins des mécanismes qu'elle prévoit, sont en contradiction avec la stratégie énergétique de la Confédération et renchériront le prix de l'électricité, raison pour laquelle les membres de La Charte et de SACEN SA ont répondu de façon groupée à cette consultation pour défendre les intérêts des clients finaux et du climat.

Le développement des énergies renouvelables avec le soutien de la population au travers des prêts citoyens continue sa croissance constante. Six nouveaux crédits accordés par le Conseil de Ville permettront de doubler la production renouvelable à Delémont, en partenariat avec des grandes entreprises de la place.

Toutes ces stratégies visent à réduire les agents fossiles et la consommation d'énergie en général. Les objectifs de la COP21 et de la société à 2000W pourront être atteints si les mesures prévues atteignent leurs objectifs.

Des réflexions de fond ont été menées en 2019 dans ce contexte, et celui de l'ouverture totale du marché de l'électricité et du marché du gaz, annoncés à l'horizon 2023-2025.

Cet avenir énergétique continue d'être suivi avec attention par les SID. L'année 2019 démontre une fois de plus que les orientations stratégiques prises par les Autorités communales pour s'adapter à ce nouvel environnement, et la confiance témoignée aux SID ces dernières années, portent leurs fruits et représentent la volonté des citoyens. Dans le domaine du gaz, les travaux intenses ont abouti à une réorganisation très satisfaisante, tant pour la ville de Delémont que pour les Communes partenaires. Les SID se sont réorganisés pour faire face à ces nombreux nouveaux défis.

Le prix de l'eau a fait l'objet d'analyses à moyen-long terme qui aboutissent à une baisse de l'ordre de 10% qui sera effective en 2020. Dans le domaine du gaz, la réorganisation déploie déjà des fortes incidences positives sur les comptes.

Les conditions de stress hydrique sont de plus en plus marquées et inquiétantes en intensité et en durée. Là également, les orientations prises par les Autorités, avec l'attribution de crédits pour permettre d'interconnecter le réseau d'eau potable de la Ville, démontrent à quel point les visions stratégiques identifiées en 2009 déjà correspondent à la réalité actuelle.

Les résultats financiers des SID sont à nouveaux très bons en 2019. Le remboursement de Fr. 1'000'000.- aux clients des SID a été terminé. Pour mémoire, ce remboursement fait suite à l'accumulation des différences de couvertures – obtenues grâce à la rigueur de la gestion des SID et de la qualité du travail de ses collaborateurs – depuis une dizaine d'années. Conformément aux bases légales, elle a été faite proportionnellement à la consommation électrique 2018 des clients.

L'année 2019 a été marquée une fois de plus, comme l'indique ce rapport, par une progression et une diversification continue des prestations fournies par les SID et ce depuis plusieurs années. Les résultats financiers très positifs en dépendent.

Comme pour les autres secteurs de l'Administration communale, la disponibilité, la flexibilité et l'esprit qui animent le personnel du service sont à saluer.

Pour conclure, le département tient à remercier les Autorités et les citoyens pour la confiance qu'ils nous témoignent constamment et dont les collaborateurs tiennent à s'en montrer dignes.
